

Container label

**<ADAMA BRAND>**

Brazen™ 100 EC

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

AGRICOLE

Herbicide de postlevée pour la suppression de la folle avoine, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'ivraie de Perse, de l'avoine spontanée, des graines de l'alpiste des Canaries spontané et du millet commun dans le blé de printemps et l'orge.

VENTE AUTORISÉE POUR L'UTILISATION SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET À L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

PRINCIPE ACTIF : Pinoxadène 100 g/L

Contient du Cloquintocet-mexyl en raison de 25 g/L comme phytoprotecteur

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION



POISON

AVERTISSEMENT : IRRITE LA PEAU ET LES YEUX

N<sup>o</sup> D'HOMOLOGATION : **33368** LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 1 L - vrac

Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler ProPharma Group au 1.877.250.9291 (24 heures sur 24)

En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1.800.535.5053 (24 heures sur 24)

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.  
300 – 191 Lombard Avenue  
Winnipeg, Manitoba  
R3B 0X1  
1-855-264-6262

## PRÉCAUTIONS

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Nocif si ingéré.
- Peut irriter les yeux. Ne pas porter de lentilles cornéennes lorsqu'on utilise ce produit.
- ÉVITER tout contact avec les yeux ou la peau. ÉVITER tout contact avec les vêtements. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistantes aux produits chimiques et des lunettes à coques pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que pendant le nettoyage ou la réparation de l'équipement. Il n'est pas nécessaire de porter des lunettes à coques et des gants résistant aux produits chimiques pendant l'application.
- Laver ses gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever, quelle que soit l'activité en cours.
- Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.
- Enlever les vêtements contaminés immédiatement après avoir utilisé ce produit. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les réutiliser. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Suivre à la lettre les directives figurant sur cette étiquette pour manipuler et appliquer le produit.
- Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement ou l'application.
- NE PAS retourner ni permettre à des travailleurs de retourner sur les lieux traités dans les 12 heures suivant le traitement. N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers des zones d'habitation, des maisons, des chalets, des écoles et des zones récréatives est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, de l'équipement d'application et de la configuration du pulvérisateur.
- Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

## PREMIERS SOINS

**EN CAS D'EMPOISONNEMENT**, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Le Brazen™ 100 EC contient des substances pouvant causer une grave pneumonie si elles sont aspirées. Administrer un traitement symptomatique en cas d'ingestion et/ou de contact avec la peau ou les yeux. **CE PRODUIT CONTIENT DES DISTILLATS DE PÉTROLE. LE VOMISSEMENT PEUT PROVOQUER UNE PNEUMONIE PAR ASPIRATION.**

## **RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT**

Ce produit contient des principes actifs et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

**TOXIQUE** pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées dans la section **MODE D'EMPLOI**.

L'utilisation de ce produit peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier lorsque les sols sont perméables (p. ex. sols sableux) et/ou lorsque la nappe phréatique est peu profonde.

Pour réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers des habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit à des endroits ayant une pente de modérée à forte, un sol compacté ou de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'une forte pluie est prévue.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques causée par le ruissellement en aménageant une bande végétative entre la surface traitée et la bordure du plan d'eau.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser à une telle fin.

**NE PAS** contaminer les sources d'eau d'irrigation ou potable ni les habitats aquatiques en procédant au nettoyage de l'équipement ou à l'élimination des déchets.

## **ENTREPOSAGE**

Entreposer le produit dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, dans une pièce bien aérée. Garder hors de la portée des enfants, des personnes non autorisées et des animaux. Garder à l'écart des aliments de consommation humaine et animale et des engrais.

## **ÉLIMINATION**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **ÉLIMINATION DU CONTENANT :**

#### **ÉLIMINATION DES BIDONS DE PLASTIQUE :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

#### **CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES :**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Pamphlet

<ADAMA BRAND>

Brazen™ 100 EC

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

AGRICOLE

Herbicide de postlevée pour la suppression de la folle avoine, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'ivraie de Perse, de l'avoine spontanée, des graines de l'alpiste des Canaries spontané et du millet commun dans le blé de printemps et l'orge.

VENTE AUTORISÉE POUR L'UTILISATION SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET À L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

PRINCIPE ACTIF : Pinoxadène 100 g/L

Contient du Cloquintocet-mexyl en raison de 25 g/L comme phytoprotecteur

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION



POISON

AVERTISSEMENT : IRRITE LA PEAU ET LES YEUX

N<sup>o</sup> D'HOMOLOGATION : **33368** LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 1 L - vrac

Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler ProPharma Group au 1.877.250.9291 (24 heures sur 24)

En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1.800.535.5053 (24 heures sur 24)

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.  
300 – 191 Lombard Avenue  
Winnipeg, Manitoba  
R3B 0X1

1-855-264-6262

## PRÉCAUTIONS

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Nocif si ingéré.
- Peut irriter les yeux. Ne pas porter de lentilles cornéennes lorsqu'on utilise ce produit.
- ÉVITER tout contact avec les yeux ou la peau. ÉVITER tout contact avec les vêtements. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistantes aux produits chimiques et des lunettes à coques pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que pendant le nettoyage ou la réparation de l'équipement. Il n'est pas nécessaire de porter des lunettes à coques et des gants résistant aux produits chimiques pendant l'application.
- Laver ses gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever, quelle que soit l'activité en cours.
- Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.
- Enlever les vêtements contaminés immédiatement après avoir utilisé ce produit. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les réutiliser. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Suivre à la lettre les directives figurant sur cette étiquette pour manipuler et appliquer le produit.
- Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement ou l'application.
- NE PAS retourner ni permettre à des travailleurs de retourner sur les lieux traités dans les 12 heures suivant le traitement. N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers des zones d'habitation, des maisons, des chalets, des écoles et des zones récréatives est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, de l'équipement d'application et de la configuration du pulvérisateur.
- Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

## PREMIERS SOINS

**EN CAS D'EMPOISONNEMENT**, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Le Brazen™ 100 EC contient des substances pouvant causer une grave pneumonie si elles sont aspirées. Administrer un traitement symptomatique en cas d'ingestion et/ou de contact avec la peau ou les yeux. CE PRODUIT CONTIENT DES DISTILLATS DE PÉTROLE. LE VOMISSEMENT PEUT PROVOQUER UNE PNEUMONIE PAR ASPIRATION.

## **RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT**

Ce produit contient des principes actifs et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées dans la section MODE D'EMPLOI.

L'utilisation de ce produit peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier lorsque les sols sont perméables (p. ex. sols sableux) et/ou lorsque la nappe phréatique est peu profonde.

Pour réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers des habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit à des endroits ayant une pente de modérée à forte, un sol compacté ou de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'une forte pluie est prévue.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques causée par le ruissellement en aménageant une bande végétative entre la surface traitée et la bordure du plan d'eau.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser à une telle fin.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou potable ni les habitats aquatiques en procédant au nettoyage de l'équipement ou à l'élimination des déchets.

## **ENTREPOSAGE**

Entreposer le produit dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, dans une pièce bien aérée. Garder hors de la portée des enfants, des personnes non autorisées et des animaux. Garder à l'écart des aliments de consommation humaine et animale et des engrais.

## **ÉLIMINATION**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.



**ÉLIMINATION DU CONTENANT :**  
**ÉLIMINATION DES BIDONS DE PLASTIQUE :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES :**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

**AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT**

Le Brazen™ 100 EC est un herbicide systémique de postlevée pour la suppression sélective de la folle avoine, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'ivraie de Perse, de l'avoine spontanée, des graines de l'alpiste des Canaries spontanée et du millet commun dans les champs de blé de printemps et d'orge des provinces des Prairies et à l'intérieur de Colombie-Britannique.

Le Brazen 100 EC est absorbé par les feuilles et est rapidement transporté vers les points de croissance des feuilles et des tiges. Il est essentiel de bien couvrir les mauvaises herbes pour obtenir une suppression efficace. Les graminées vulnérables en croissance active cessent de se développer dans les 48 heures suivant le traitement. Selon l'espèce, les conditions de croissance et la concurrence de la culture, les feuilles et les points végétatifs jaunissent en une à trois semaines suite à l'application du produit. La décoloration et la perte de vigueur se poursuivent jusqu'au brunissement et à la suppression complète, de trois à cinq semaines après l'application.

Bien que Le Brazen 100 EC ne supprime pas les mauvaises herbes à feuilles larges, Le Brazen 100 EC peut être mélangé en cuve à un vaste éventail d'herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges pour obtenir un spectre d'activité élargi dans les champs de blé de printemps et d'orge. Voir la section sur les « MÉLANGES EN CUVE DE LE BRAZEN 100 EC AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES » et se référer à la section sur le mélange en cuve approprié.

## MODE D'EMPLOI

### CULTURES : blé de printemps et orge

L'Brazen 100 EC peut être utilisé sur toutes les variétés de blé de printemps et d'orge. Ne pas effectuer plus d'une application par année.

Observer un intervalle minimal de 60 jours après le traitement avant la récolte de grain et de paille et de 30 jours après le traitement pour la récolte de foin. Attendre au moins 7 jours avant de laisser paître des animaux dans des champs traités avec Le Brazen 100 EC.

Ne pas appliquer sur des cultures autres que le blé de printemps ou l'orge, car celles-ci seront endommagées. Ne pas laisser le brouillard de pulvérisation dériver vers des champs adjacents ensemencés avec des cultures autres que le blé de printemps ou l'orge. Ne pas traiter le blé de printemps ou l'orge contre-ensemencé avec du fourrage. Ne pas appliquer Le Brazen 100 EC sur des cultures extrêmement vulnérables comme l'avoine cultivée, le millet commun, le millet rouge, le millet à couronne ou les graines de l'alpiste des Canaries.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure à la taille moyenne de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm au moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, évaluer les caractéristiques et les conditions du site avant de procéder au traitement. Les caractéristiques et conditions qui peuvent favoriser le ruissellement sont, entre autres, une forte pluie, une pente modérée à forte, un sol nu, un sol mal drainé (p. ex. les sols compactés ou de texture fine comme l'argile).

Éviter d'appliquer ce produit si on annonce de fortes pluies.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques causée par le ruissellement en aménageant une bande végétative (zone tampon) entre la surface traitée et la bordure du plan d'eau.

### Zones tampons

Les traitements localisés avec l'équipement manuel NE requièrent PAS une zone tampon.

Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres vulnérables (par ex. les prairies, les forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives), et des habitats d'eau douce vulnérables (par ex. les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) requises pour la protection des :		
		habitats d'eau douce d'une profondeur :		habitats terrestres
		inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	
Pulvérisateur agricole	le blé de printemps et l'orge	1	0	1

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) prescrite pour les produits utilisés dans le mélange. Appliquer en utilisant la classe (ASAE) de gouttelettes la plus grosse indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

### RENSEIGNEMENTS SUR LA ROTATION DES CULTURES

Aucune culture ne peut être ensemencée au cours d'une même année dans les champs traités avec le Brazen 100 EC. Toutefois, il n'existe aucune restriction concernant la rotation des cultures pour l'année suivant l'application de Le Brazen 100 EC.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :** folle avoine, sétaire verte, sétaire glauque, ivraie de Perse, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontané et millet commun.

Les graminées vivaces telles que le chiendent ne seront pas supprimées.

### MOMENT DU TRAITEMENT:

CULTURE/MAUVAISES HERBES*	STADE DE CROISSANCE** (ZADOKS ou BBCH)
BLÉ DE PRINTEMPS, ORGE	Stade 1 feuille jusqu'au stade de la feuille étendard (11, 20 à 37)
FOLLE AVOINE SÉTAIRES VERTE ET GLAUQUE AVOINE SPONTANÉE GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉ MILLET COMMUN, DE L'IVRAIE DE PERSE	Stades 1 à 6 feuilles, avant la 4 <sup>e</sup> talle (11, 20 à 16, 23)

\* Lorsqu'un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges est ajouté au mélange en cuve, toujours consulter l'étiquette de cet herbicide avant l'utilisation.

\*\* Ne pas appliquer après le stade de la feuille étendard.

Pour un résultat optimal, appliquer le Brazen 100 EC sur des mauvaises herbes en pleine croissance. Une application hâtive permettra de maximiser le rendement de la culture en réduisant la concurrence exercée par les mauvaises herbes. Toutefois, les mauvaises herbes qui lèvent après l'application de Brazen 100 EC ne seront pas supprimées.

Lorsque les mauvaises herbes sont affectées par une sécheresse, la chaleur, une fertilité insuffisante, un excès d'eau ou des températures froides prolongées, l'efficacité du traitement risque d'être réduite ou retardée après l'application de Brazen 100 EC, seul ou en association avec un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges. Il peut se produire des échappées de traitement ou un nouveau tallage si l'application est effectuée dans des conditions de stress prolongé. On obtiendra une suppression optimale si l'application de Brazen 100 EC est retardée jusqu'à ce que les conditions de stress soient terminées et que les mauvaises herbes aient repris leur croissance active.

Le Brazen 100 EC utilisé seul peut être appliqué une heure avant la pluie.

Ne pas appliquer sur une culture affectée par des conditions telles que le gel, une fertilité faible, une sécheresse, un excès d'eau, une maladie ou des dommages causés par des insectes, à défaut de quoi la culture pourrait être endommagée.

## DOSE

Appliquer la dose recommandée de Brazen 100 EC et ADAMA Adjuvant 80 dans 50 à 100 L d'eau à l'hectare pour l'application terrestre. Lorsque le Brazen 100 EC est utilisé avec un produit d'association, lire les recommandations relatives à la quantité minimale d'eau à utiliser sur l'étiquette du produit d'association.

CULTURE	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	DOSES	
BLÉ DE PRINTEMPS ORGE	DE L'IVRAIE DE PERSE	Brazen™ 100EC	400 mL/ha
		Plus ADAMA Adjuvant 80	0.25% v/v
	FOLLE AVOINE SÉTAIRES VERTE ET GLAUQUE AVOINE SPONTANÉE GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉ MILLET COMMUN	Brazen™ 100EC Plus ADAMA Adjuvant 80	600 mL/ha  0.25% v/v

**NOTES : Ne pas mélanger avec un autre adjuvant, un additif chimique, un pesticide ou un engrais qui n'est pas recommandé dans cette étiquette.**

## MÉLANGES EN CUVE AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES :

**Pour la suppression à large spectre des graminées annuelles et des mauvaises herbes à feuilles larges**, Le Brazen 100 EC peut être mélangé en cuve avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges, tel qu'indiqué dans le tableau suivant. Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître la liste des mauvaises herbes à feuilles larges supprimées, les doses à utiliser, le moment du traitement, les directives particulières quant aux cultures subséquentes et aux délais d'attente avant de laisser paître le bétail, les recommandations relatives à des mauvaises herbes particulières, les modes d'emploi et les précautions pertinentes.

Produit d'association <sup>1</sup>	Dose de produit
Refine® SG Herbicide <sup>2</sup>	30 g/ha
Refine SG Herbicide + MCPA Ester 500 <sup>3</sup>	30 g/ha + 560 - 700 mL/ha
Refine SG Toss-N-Go® Herbicide <sup>2</sup>	30 g/ha
Refine SG Toss-N-Go Herbicide + MCPA Ester <sup>3</sup> 500	30 g/ha + 560 - 700 mL/ha
Buctril® M	1 L/ha
Frontline Herbicide, mélange en cuve <sup>3</sup>	100 mL/ha Frontline A + 840 mL/ha Frontline B
Curtail® M	1,5 to 2,0 L/ha
Herbicide Prestige™, mélange en cuve	600 - 800 mL/ha of Prestige A + + 1,5 - 2,0 L/ha of Prestige B
Herbicide Trophy® <sup>4</sup> , mélange en cuve	0,6 L/ha Trophy A + 1,12 L/ha of Trophy B
Mextrol 450 herbicide liquide	1,25 L/ha
Estaprop	1,75 L/ha
MCPA Ester (formulation 500)	840 mL to 1,1 L/ha
MCPA Ester (formulation 600)	700 – 920 mL/ha
Herbicide Frontline XL	1,25 L/ha
Thumper <sup>3</sup>	1,0 L/ha
Herbicide ADAMA 2,4-D Ester 700	770 mL/ha
2,4-D Ester (formulation 600)	990 mL/ha
MCPA Amine (formulation 500)	0,84-1,1 L/ha 770 mL/ha
GF-184	1,0 L/ha
Herbicide Infinity® <sup>4</sup>	0,83 L/ha
Outshine + MCPA LV Ester 600	1,0 L/ha + 580 mL/ha

<sup>1</sup>Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges avant l'emploi.

<sup>2</sup> L'ajout d'agents tensio-actifs autres que l'adjuvant ADAMA 80 n'est pas requise

<sup>3</sup> Répression de la sétaire verte seulement.

<sup>4</sup> Pour la suppression de la petite herbe à poux et la répression de la mauve à feuilles rondes.

Une réduction de la suppression de l'échinochloa pied-de-coq peut être observée lorsque le Brazen 100 EC est mélangé en cuve avec ces herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges.

Au moment du mélange en cuve, mettre les herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges en premier; ajouter ensuite le Brazen 100 EC puis ADAMA Adjuvant 80.

Pour connaître les doses appropriées de Brazen 100 EC plus ADAMA Adjuvant 80 se référer à la section « Dose » de l'étiquette.

La culture pourrait subir des dommages temporaires après le traitement avec ces mélanges s'ils sont appliqués dans des conditions climatiques extrêmes ou si la culture souffre d'un stress causé par une humidité inadéquate ou anormalement élevée ou par des températures extrêmes.

#### **DIRECTIVES DE MÉLANGE PAR VOIE TERRESTRE :**

1. Nettoyer le réservoir du pulvérisateur et le remplir à moitié d'eau. Mettre l'agitateur ou le système de dérivation en marche.
2. Si on utilise un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, ajouter le produit EN PREMIER – avant d'ajouter le Brazen 100 EC – et agiter pendant 2 ou 3 minutes.
3. Ajouter la quantité appropriée d'Brazen 100 EC.
4. Agiter pendant 2 ou 3 minutes.
5. Ajouter la quantité appropriée ADAMA Adjuvant 80.
6. Agiter pendant 1 ou 2 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau, puis maintenir une agitation constante.
7. Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation.
8. **Utiliser la suspension tout de suite après sa préparation.**

#### **DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE :**

1. Volume d'eau : 50 à 100 litres à l'hectare.
2. Buses : On recommande l'emploi de buses à jet éventail à 80 ou 110o pour une couverture optimale. Utiliser des tamis de buse de 50 mailles. Ne pas utiliser de buses à miroir, d'applicateur par gouttelettes contrôlées, de buses avec écran directionnel ni de buses en jet à cône creux.
3. Pression : 275 à 310 kPa.
4. Appliquer uniformément à une vitesse de 6 à 8 km/h, en évitant le chevauchement des passages. Fermer l'alimentation de la rampe au moment du départ, des virages, des ralentissements ou des arrêts afin de ne pas endommager la culture par une application excessive.

#### **NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR – APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE :**

##### Nettoyage avant la pulvérisation :

- Avant d'utiliser Le Brazen 100 EC, s'assurer que le réservoir, les conduites et le filtre du pulvérisateur sont entièrement propres.

### Nettoyage après la pulvérisation :

- Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. Pour éviter tout dommage subséquent à d'autres cultures, éliminer toute trace de Brazen 100EC de l'équipement de mélange et de pulvérisation immédiatement après la pulvérisation et avant de traiter d'autres cultures.
- Si on utilise un mélange en cuve, consulter l'étiquette du produit d'association pour prendre connaissance de directives supplémentaires pour le nettoyage.
- Il est recommandé de procéder de la manière suivante :
  1. Vider le réservoir, la rampe et toutes les conduites, les laver pendant dix minutes avec de l'eau propre et un détergent, puis les rincer avec de l'eau propre. **Ne pas** nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétation à conserver, d'un puits ou de toute autre source d'eau.
  2. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément.
  3. Éliminer tous les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux.

### **Recommandations sur la gestion de la résistance**

Aux fins de la gestion de la résistance de Brazen 100 EC, est un herbicide du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à de Brazen 100 EC et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

### **Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :**

Dans la mesure du possible, alterner le Brazen 100 EC ou les herbicides du même groupe 1 en alternance avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.

Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.

Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.

Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec représentant de l'entreprise au 1-855-264-6262 ou à [www.adama.com/canada/en/](http://www.adama.com/canada/en/)

ADIGOR<sup>®</sup>, AXIAL<sup>®</sup>, Buctril<sup>®</sup>, Curtail<sup>®</sup>, Frontline<sup>MC</sup>, Infinity<sup>®</sup>, Prestige<sup>MC</sup>, Refine<sup>®</sup>, -, Toss-N-Go<sup>®</sup> and Trophy<sup>®</sup> Outshine<sup>®</sup>, Thumper II<sup>®</sup>, sont des marques déposées de leurs fabricants respectifs.

2019-0573